

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 26 novembre 2025, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté les ordonnances suivantes :

OCA25 076 à OCA25 080 – Résolution CA25 09 0302 / Dossier 1256237003

Ordonnances relatives à la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville :

- *Règlement sur le bruit (RCA22 09010, chapitre IV, a. 44);*
- *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3 et 8);*
- *Règlement sur les parcs (R.R.V.M., chapitre P-3, a. 20, paragr. 3°)*
- *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);*
- *Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 8°)*

OCA25 081 – Résolution CA25 09 0303 / Dossier 1251066014

Ordonnance relative au 100^e anniversaire de l'Hôpital du Sacré-Coeur-de-Montréal :

- *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, article 521)*

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

FAIT à Montréal, le 28 novembre 2025.

Le secrétaire d'arrondissement
Chantal Châteauvert